
**Plates-formes élévatrices mobiles de
personnes — Formation des opérateurs
(conducteurs)**

Mobile elevating work platforms — Operator (driver) training

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 18878:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-c3e33cffe86d/iso-18878-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-c3e33cffe86d/iso-18878-2004>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 18878:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-c3e33cffe86d/iso-18878-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-c3e33cffe86d/iso-18878-2004>

© ISO 2004

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

| | |
|--|----|
| Avant-propos | iv |
| Introduction | v |
| 1 Domaine d'application | 1 |
| 2 Références normatives | 1 |
| 3 Termes et définitions | 1 |
| 4 Utilisation sûre de la PEMP | 2 |
| 5 Exigences relatives à la formation et à l'autorisation des opérateurs | 2 |
| 5.1 Personnel autorisé | 2 |
| 5.2 Responsable de la formation | 2 |
| 6 Contenu de la formation | 2 |
| 6.1 Formation de base | 2 |
| 6.2 Familiarisation | 3 |
| 7 Gestion de la formation | 3 |
| 7.1 Formateur qualifié | 3 |
| 7.2 Compétences | 3 |
| 7.3 Rapports à conserver | 3 |
| 7.4 Formation/nouvelle formation | 3 |
| 7.5 Examen/nouvel examen | 4 |
| 7.6 Audit | 4 |
| Annexe A (informative) Feuille d'évaluation des connaissances théoriques — Exemple | 5 |
| Annexe B (informative) Évaluation des connaissances pratiques pour les PEMP de type 1 — Exemple | 6 |
| Annexe C (informative) Évaluation des connaissances pratiques pour les PEMP de type 2 — Exemple | 7 |
| Annexe D (informative) Évaluation des connaissances pratiques pour les PEMP de type 3 — Exemple | 9 |
| Annexe E (informative) Certificats pour les conducteurs de PEMP — Exemples | 11 |

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 18878 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 214, *Plate-formes de travail élévatrices*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 18878:2004
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-c3e33cffe86d/iso-18878-2004>

Introduction

La présente Norme internationale fait partie d'une série de normes produites par l'ISO/TC 214 concernant la normalisation de la terminologie et les principes généraux relatifs à la formation des opérateurs (conducteurs) de plates-formes élévatrices mobiles de personnel utilisées pour élever et placer du personnel (ainsi que les outils de travail et les matériaux) jusqu'à une position de travail où des travaux seront exécutés. Il est prévu que chaque juridiction locale utilise la présente Norme Internationale afin de développer les exigences détaillées pour la formation liées à des conditions locales.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 18878:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-c3e33cffe86d/iso-18878-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-c3e33cffe86d/iso-18878-2004>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 18878:2004

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-c3e33cffe86d/iso-18878-2004>

Plates-formes élévatrices mobiles de personnes — Formation des opérateurs (conducteurs)

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale fournit des méthodes pour préparer le matériel de formation et pour gérer la formation donnée aux opérateurs (conducteurs) des plates-formes élévatrices mobiles de personnel (désignées dans le reste du texte en tant que PEMP).

Elle s'applique aux PEMP, telles que définies dans l'ISO 16368, destinées à déplacer des personnes vers des positions de travail où elles mènent à bien des travaux à partir de la plate-forme de travail.

NOTE Si des réglementations nationales sont plus contraignantes, elles prévalent sur les prescriptions de la présente Norme Internationale.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 16368, *Plates-formes élévatrices mobiles de personnel — Calculs de conception, exigences de sécurité et méthodes d'essai*

ISO 18893, *Plates-formes élévatrices mobiles de personnel — Principes de sécurité, inspection, entretien, mise en œuvre et utilisation*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les termes et définitions donnés dans l'ISO 16368, l'ISO 18893 et les suivants s'appliquent.

3.1

formateur

personne qualifiée qui conduit la formation du conducteur de PEMP

3.2

examineur

personne qualifiée qui vérifie les compétences de la personne formée

3.3

familiarisation

démonstration à l'opérateur formé des fonctions de commandes, des dispositifs de sécurité et des dispositifs spécifiques pour des modèles donnés de PEMP

4 Utilisation sûre de la PEMP

La présente Norme internationale doit être utilisée conjointement avec l'ISO 18893 qui traite de l'utilisation sûre des PEMP dans tous ses aspects, et pas uniquement de la formation des opérateurs.

5 Exigences relatives à la formation et à l'autorisation des opérateurs

5.1 Personnel autorisé

Seul le personnel correctement formé et autorisé doit utiliser une PEMP.

5.2 Responsable de la formation

L'agent d'exploitation de la PEMP est responsable de la formation de l'opérateur ou de s'assurer que l'opérateur est formé ou qu'il a reçu cette formation conformément à la présente Norme internationale.

6 Contenu de la formation

6.1 Formation de base

L'opérateur doit être formé sur les sujets suivants:

- a) le choix de la PEMP appropriée;
- b) l'objet et l'utilisation des manuels de l'opérateur, des avertissements et des instructions ainsi que des règles de sécurité de l'agent d'exploitation;
- c) l'inspection de pré-fonctionnement (voir l'ISO 18893);
- d) les facteurs affectant la stabilité (voir l'ISO 18893);
- e) les phénomènes dangereux courants et la façon de les éviter (voir l'ISO 18893);
- f) l'inspection du lieu de travail (voir l'ISO 18893);
- g) la connaissance générale de l'objet et de la fonction de toutes les commandes de la PEMP, y compris les commandes de secours;
- h) l'utilisation des équipements de protection individuelle appropriés à la tâche, au site de travail et à l'environnement;
- i) le déplacement sûr;
- j) le transport (si approprié);
- k) la mise en sécurité de la PEMP vis-à-vis d'une utilisation non autorisée;
- l) l'utilisation d'une PEMP en dysfonctionnement;
- m) le fonctionnement réel d'une PEMP.

Sous la direction d'une personne qualifiée, le stagiaire doit faire fonctionner la PEMP pendant une période suffisante pour démontrer sa compétence lors du fonctionnement réel de la PEMP.

NOTE Des conditions locales peuvent exiger que d'autres sujets soient ajoutés.

6.2 Familiarisation

Avant d'autoriser l'opérateur à utiliser une PEMP particulière ou d'un modèle donné, celui-ci doit être familiarisé par une personne qualifiée sur les points suivants:

- a) les avertissements et les instructions du fabricant;
- b) les fonctions des commandes spécifiques de la PEMP donnée;
- c) la fonction de chaque dispositif de sécurité spécifique de la PEMP donnée.

7 Gestion de la formation

7.1 Formateur qualifié

Le formateur doit être une personne qualifiée, telle que définie dans l'ISO 18893.

7.2 Compétences

Afin de démontrer ses compétences, le stagiaire doit montrer ses connaissances théoriques et pratiques à l'examineur.

7.3 Rapports à conserver

Les rapports de la (des) personne(s) formée(s) pour les PEMP, doivent être conservés, et:

- a) le stagiaire formé avec succès doit fournir la preuve de sa formation conformément à la présente Norme internationale (voir les Annexes A à E); [ISO 18878:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-32367f89615c/iso-18878-2004)
- b) refléter la période pendant laquelle la formation est valable;
- c) inclure le nom de l'entité délivrant la formation ou la nouvelle formation, le nom du (des) formateur(s) et de l' (des) examinateur(s), l'identification claire de la PEMP couverte par la formation et la date de la formation;
- d) ces rapports doivent être conservés au moins pour la période de temps durant laquelle la formation est valide.

7.4 Formation/nouvelle formation

L'agent d'exploitation doit s'assurer que l'opérateur est formé ou a suivi une nouvelle formation selon les besoins pour garder un niveau de compétence acceptable.

Des exemples, non limitatifs, de situations dans lesquelles une nouvelle formation est nécessaire, sont donnés ci-après:

- a) expiration de la période de validité de la formation;
- b) baisse de performance;
- c) période prolongée sans conduite de PEMP;
- d) nouvelles technologies de PEMP.

7.5 Examen/nouvel examen

L'agent d'exploitation doit s'assurer que l'opérateur a subi un examen ou un nouvel examen pour évaluer son niveau de compétence.

Des exemples, non limitatifs, de situations dans lesquelles un examen ou un nouvel examen est nécessaire, sont les suivants:

- a) formation ou nouvelle formation;
- b) expiration de la période de validité de la formation.

7.6 Audit

Il convient qu'un audit de la formation, de l'examen et du processus de conservation des rapports soit effectué afin de s'assurer qu'un niveau de qualité acceptable est maintenu.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 18878:2004

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1de6d44a-7d6d-4f45-bc65-c3e33cffe86d/iso-18878-2004>

Annexe A (informative)

Feuille d'évaluation des connaissances théoriques — Exemple

| | |
|------------------------------------|-------------|
| TOUS LES TYPES DE PEMP | Date: _____ |
| OBSERVATIONS | |
| Nom de l'examineur: _____ | |
| Nom du candidat: _____ | |
| Le stagiaire est capable de: _____ | |

Cocher si acceptable

| | | |
|--|---|--|
| SÉCURITÉ PUBLIQUE | Connaître les obligations du fabricant | |
| RÉGLEMENTATION, NORMALISATION ET TEXTES | Connaître les obligations de l'employeur (formation, délivrance de l'autorisation de conduite) et la responsabilité du conducteur | |
| CLASSIFICATION | Connaître la classification par catégorie des PEMP | |
| TECHNOLOGIE | Connaître la technologie des différents éléments de la PEMP | |
| CARACTÉRISTIQUES | Identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et inconvénients | |
| SÉCURITÉ | Connaître les principaux phénomènes dangereux: renversement (vent, nature du sol, charge de la plate-forme de travail), chute, heurt, etc. | |
| | Connaître les règles pour minimiser les risques d'électrocution | |
| | Savoir déterminer les limitations de charge | |
| | Connaître les règles de conduite, de déplacement, de stationnement et les protections contre les utilisations non autorisées | |
| | Savoir choisir une PEMP en fonction de la charge nominale, de la hauteur de travail, de la nature du travail | |
| | Connaître les règles de stabilité et d'utilisation | |
| | Connaître les dispositifs de sécurité et les vérifications et l'entretien courant à effectuer | |
| | Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des commandes de secours | |
| | Connaître la fonction et l'utilisation des manuels, des pictogrammes et des écriteaux | |
| | Savoir effectuer une vérification avant l'utilisation | |
| Savoir effectuer une inspection sur le site de travail | | |